

Titre <b>Technologies numériques</b>	En vigueur le <b>AAAA-MM-JJ 2024-09-27</b>
Responsable de l'encadrement <b>Jean-François Morin</b>	

**Approbation**

Nº de la résolution <b>HA-138/2024</b>	Date d'approbation <b>2024-09-27</b>	Secrétaire général <b>Original signé et conservé</b>
---	---	---

## 1 Introduction

La présente politique reflète l'engagement d'Hydro-Québec en matière de gouvernance et de gestion des technologies numériques (ci-après TN) requises pour réaliser ses activités courantes et sa mission. Hydro-Québec utilise le cadre de gouvernance et de gestion des TN COBIT.

### 1.1 Contexte

Hydro-Québec s'engage à assurer une gestion rigoureuse de ses TN, fondée sur les meilleures pratiques, en respectant les cadres réglementaires applicables.

Cette politique a pour objet de définir le cadre de gouvernance et de gestion des TN. Elle vise à établir les principes qui doivent guider l'utilisation et la gestion efficace et efficiente des TN.

### 1.2 Champ d'application

La présente politique s'applique à l'ensemble des utilisateurs des TN d'Hydro-Québec qui accèdent à toute information ou ressource technologique.

## 2 Définitions

Dans la présente politique, les termes suivants se définissent comme suit :

technologies numériques	Toute information ou ressource technologique visant à supporter les besoins d'affaires, comme : <ul style="list-style-type: none"><li>les systèmes de technologie informatique ou opérationnelle</li><li>les télécommunications</li><li>les systèmes de contrôle et acquisition de données</li><li>le dispositif électronique intelligent (DEI)</li><li>l'internet des objets industriels</li><li>l'infonuagique</li><li>les objets physiques connectés/connectables</li><li>etc.</li></ul>
utilisateurs	Toute personne, organisation ou unité fonctionnelle qui utilise tout service lié aux TN.
actifs TN	Quelque chose de valeur tangible ou intangible qui mérite d'être protégé, y compris les informations, les équipements ou les infrastructures.
information	Un actif qui, comme d'autres actifs d'affaires importants, est essentiel à l'activité de l'entreprise. L'information peut exister sous plusieurs formes : imprimée ou écrite

Titre <b>Technologies numériques</b>	En vigueur le <b>AAAA-MM-JJ</b> <b>2024-09-27</b>
---	---

	sur papier, sauvegardée sur support électronique, transmise par la poste ou par voie électronique.
données	Ensemble de données, souvent à redondance contrôlée, organisées selon un schéma pour servir une ou plusieurs applications. Les données sont stockées de manière à pouvoir être utilisées par différentes applications sans tenir compte de la structure ou de l'organisation des données. Une approche planifiée est utilisée pour ajouter de nouvelles données et modifier et récupérer des données existantes.
projet	Tout projet, programme, produit ou initiative visant le développement ou l'évolution des TN.

### **3 Principes généraux**

Les TN ont une importance stratégique dans la réalisation des activités d'Hydro-Québec et l'atteinte de ses objectifs.

L'utilisation des TN doit être orientée sur les priorités et les intérêts commerciaux d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec applique une gouvernance intégrée et transparente de ses TN.

Au niveau de la gouvernance des TN, Hydro-Québec s'engage à:

#### **3.1 Évaluer, diriger et surveiller**

##### **3.1.1 Gouvernance et surveillance TN**

- Assurer la gouvernance et la surveillance efficace et efficiente des TN au sein de l'entreprise, y compris les décisions relatives aux investissements en matière de TN, la gestion, la conformité avec la politique, les directives et les normes d'évaluation du rendement;
- Investiguer et prendre les mesures nécessaires, en temps opportun, lorsque des écarts importants liés à la conformité à la politique surviennent.

##### **3.1.2 Gestion des risques technologiques et conformité**

- Effectuer la gestion des risques technologiques. Lorsqu'un risque technologique induit un risque d'affaire, celui-ci est géré par le groupe responsable de ce risque et le GTN agit de concert avec ce groupe.
- Assurer la conformité des actifs TN pour l'ensembles des cadres de conformité applicables.

##### **3.1.3 Gouvernance des données**

- Organiser la gouvernance des données et les rôles et responsabilités associés, en lien avec la stratégie des données d'entreprise, tout en favorisant une culture et une littératie accrue des données;
- Élaborer et mettre en place les principes, les règles, les processus et les outils pour assurer l'intégrité, la qualité, la disponibilité et la confidentialité des données.

Au niveau de la gestion des TN, Hydro-Québec s'engage à:

Titre Technologies numériques	En vigueur le AAAA-MM-JJ <b>2024-09-27</b>
----------------------------------	--

### **3.2 Aligner, planifier et organiser**

#### **3.2.1 Identifier, adopter et intégrer les technologies émergentes**

- Assurer la vigie des technologies émergentes qui pourraient potentiellement contribuer aux objectifs stratégiques et opérationnels;
- Établir des lignes directrices pour appuyer les pratiques et les technologies novatrices, notamment les applications à source libre et à norme ouverte, et l'élaboration agile d'applications;
- Suivre en tout temps les règles de gouvernance TN en ce qui concerne l'acquisition, la planification, la modification, l'exploitation, la surveillance et la gestion des risques.

#### **3.2.2 Planification et pérennité de ses actifs**

- Élaborer le plan directeur des TN, arrimé au Plan d'action 2035 et ajusté selon les priorités et les objectifs de la planification annuelle de l'entreprise, en tenant compte de l'évaluation des risques d'affaires et technologiques et de l'évolution des TN tout en assurant un service sécuritaire de qualité et fiable;
- Établir un plan des investissements et un portefeuille annuel des dépenses en TN;
- Assurer la pérennité des actifs TN;
- Faire évoluer les actifs TN et assurer le suivi de la conformité aux orientations qui découlent de cette politique;
- Gérer le cycle de vie et tenir à jour un inventaire des TN;
- Arrimer les priorités de l'organisation avec la gestion et l'évolution des TN en fournissant les enjeux et orientations d'affaires. L'ensemble des groupes d'Hydro-Québec fournissent les intrants requis à cet exercice.

#### **3.2.3 Ressources humaines**

- Acquérir, maintenir et développer les compétences nécessaires pour combler les besoins stratégiques de l'organisation et développer la capacité d'innover et de s'adapter au changement et suivre l'évolution technologique.

#### **3.2.4 Sécurité des actifs TN**

- Assurer la sécurisation de ses actifs technologiques et informationnels;
- Assurer la responsabilité des stratégies et des mesures de sécurité requises pour protéger l'entreprise;
- Fournir les orientations et assurer la gouvernance en matière de cybersécurité.

#### **3.2.5 Données**

- Assurer la cohérence entre la gestion des données, la conformité et les risques des données pour répondre de façon éthique, sécuritaire et responsable aux besoins d'affaires;
- Atteindre et soutenir une gestion efficace des actifs de données d'entreprise tout au long de leur cycle de vie pour en permettre une valorisation à leur plein potentiel.

### **3.3 Bâtir, acquérir et implanter**

#### **3.3.1 Gestion et suivi des projets TN**

- Appliquer les directives internes pour l'approbation ou l'autorisation de ses projets et de ses activités en TN;
- Appliquer les mécanismes de suivi appropriés pour chaque projet et en faire la reddition de compte;
- Réaliser ses projets TN conformément à un processus approprié de gestion de projet.

Titre Technologies numériques	En vigueur le AAAA-MM-JJ 2024-09-27
----------------------------------	---

### 3.4 Livrer, servir et soutenir

#### 3.4.1 Exploiter les TN et assurer la continuité de service

- Assurer l'exploitation des TN conformément aux principes énoncés dans la présente politique
- Mettre en place les contrôles et les indicateurs pour assurer la performance de l'exploitation des TN
- Rédiger les plans de continuité des activités dans chacun des services critiques.

## 4. Reddition de comptes

Le vice-président – Technologies numériques est responsable d'assurer l'application des principes visés par la présente politique et des encadrements qui en découlent. Il fait une reddition de comptes annuelle sur l'application de la politique au comité des technologies numériques du conseil d'administration d'Hydro-Québec.